

RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 26/2023

SÉANCE DU MERCREDI 7 JUIN 2023

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le mardi 30 mai 2023)

Présents : 9

Absents : 10

(Pouvoirs : 4)

Présents : Mesdames Yolande VON HOF, Véronique KREMER, Messieurs Michel DUMONT, Philippe HARDY, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Roger PEULTIER, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

Absents excusés : Claire ANCEL (pouvoir donné à Roger PEULTIER)
Odile JACOB-VARLET (pouvoir donné à Yolande VON HOF)
Thierry HORY (pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Jean-Luc BOHL (pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Jean BAUCHEZ, Antoine DORR, Bertrand DUVAL, François HENRION, Frédéric NAVROT, Bernard STAUDT

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ MP2023-02 DE TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU AEP RUE DE METZ A MARLY

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'un marché subséquent pour le renouvellement du réseau AEP de la rue de Metz à MARLY lancé le 10 janvier 2023 a été attribué à la société SOGEA par délibération du 8 février 2023.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, il convient de procéder à des ajustements :

- Ajout d'un prix nouveau suite à la demande de poteau d'incendie de l'Eurométropole de Metz
- Modifications techniques (détaillées dans le projet d'avenant présenté en annexe) entraînant une plus-value du marché de 15 356.06 € HT

Après présentation des ajustements sollicités et avis de la CAO, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- de valider l'avenant n°1 au marché de travaux relatif au renouvellement du réseau de la rue de Metz à MARLY
- d'autoriser la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 8 février 2023 portant attribution du marché MP2023-02 de travaux de renouvellement du réseau AEP rue de Metz à MARLY,

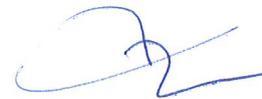
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 juin 2023,

VALIDE l'avenant n°1 au marché de travaux relatif au renouvellement du réseau de la rue de Metz à MARLY ;

AUTORISE la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 7 juin 2023,

Le Président,



Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.